



[Imprimer cet article](#) | [Fermer cette fenêtre](#)

## LEAD 1 Schiste - Fillon élargit et prolonge le moratoire

---

vendredi 11 mars 2011 19h16

(Actualisé avec détails)

PARIS, 11 mars (Reuters) - Le Premier ministre François Fillon a prolongé et élargi vendredi le moratoire sur le gaz et les huiles de schiste, dont l'exploitation est combattue par les écologistes.

La recherche et les travaux sont désormais suspendus jusqu'à la fin de la première quinzaine de juin, date à laquelle sont attendues les conclusions définitives de deux rapports commandés en parallèle par le gouvernement.

L'interdiction expirait jusqu'à présent à la mi-avril.

La France posséderait de grandes réserves en gaz et huile de schiste mais les écologistes dénoncent des méthodes de forage nocives pour l'environnement car elles nécessitent d'importantes quantités d'eau et de détergents.

La technologie dite de la fracturation hydraulique consiste, pour libérer les hydrocarbures, à injecter de l'eau à haute pression mélangée à du sable et à des adjuvants chimiques.

Il faut ensuite organiser un ballet de camions pour acheminer le gaz ou le pétrole de schiste.

Dans un courrier adressé vendredi aux ministres de l'Ecologie, de l'Intérieur et de l'Economie, François Fillon précise que le moratoire visera désormais les permis de recherche et les autorisations de travaux.

Dans le cas d'autorisations de travaux déjà délivrées, ceux-ci seront suspendus.

Le gouvernement a accordé l'an passé trois permis d'exploration de gaz, notamment à Total (TOTF.PA) et GDF Suez (GSZ.PA), et trois autres d'huile de schiste.

Le 10 février, les trois entreprises avaient accepté de "différer le forage des puits après la remise du rapport d'étape", prévu le 15 avril, et de n'entreprendre aucune "fracturation hydraulique avant les conclusions du rapport final", mi-juin.

Des travaux visant à évaluer les ressources en huile de schiste devaient commencer à la fin du mois de février.

L'exploitation du gaz de schiste, située dans la roche à des profondeurs de 2.000 à 4.000 mètres, permettrait à la France de produire à nouveau du gaz naturel. Le pays a importé 98% du gaz qu'il a consommé en 2009. (Laure Bretton, édité par Gérard Bon)

© Thomson Reuters 2011. All rights reserved. Users may download and print extracts of content from this website for their own personal and non-commercial use only. Republication or redistribution of Thomson Reuters content, including by framing or similar means, is expressly prohibited without the prior written consent of Thomson Reuters. Thomson Reuters and its logo are registered trademarks or trademarks of the Thomson Reuters group of companies around the world.

Thomson Reuters journalists are subject to an Editorial Handbook which requires fair presentation and disclosure of relevant interests.

---

Thomson Reuters journalists are subject to an Editorial Handbook which requires fair presentation and disclosure of relevant interests.